



PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DU ROCHER-PERCÉ
MUNICIPALITÉ DE PORT-DANIEL-GASCONS

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné par le soussigné, greffier-trésorier de la susdite municipalité QUE :

Lors de la séance ordinaire du 12 décembre 2022, le Conseil de la municipalité de Port-Daniel-Gascons a adopté la résolution numéro 2022-12-393 concernant le calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2023.

La tenue des séances ordinaires du Conseil municipal débuteront à 19h, en alternance à la salle communautaire de la Maison LeGrand et au Centre multifonctionnel de Gascons, sauf pour celles du 12 juin et du 11 septembre 2023 qui seront tenues au Club de l'Âge d'or "Three Stars", sauf avis contraire dans l'éventualité où les consignes sanitaires en vigueur du gouvernement du Québec ne permettent pas la tenue des séances du conseil à ces endroits.

| | |
|--------------------------|-------------------------------------------|
| Lundi, 16 janvier 2023 | salle communautaire de la Maison LeGrand |
| Lundi, 13 février 2023 | Centre multifonctionnel de Gascons |
| Lundi, 13 mars 2023 | salle communautaire de la Maison LeGrand |
| Mardi, 11 avril 2023 | Centre multifonctionnel de Gascons |
| Lundi, 8 mai 2023 | salle communautaire de la Maison LeGrand |
| Lundi, 12 juin 2023 | salle du Club de l'Âge d'or «Three Stars» |
| Lundi, 10 juillet 2023 | Centre multifonctionnel de Gascons |
| Lundi, 14 août 2023 | salle communautaire de la Maison LeGrand |
| Lundi, 11 septembre 2023 | salle du Club de l'Âge d'or «Three Stars» |
| Mardi, 10 octobre 2023 | Centre multifonctionnel de Gascons |
| Lundi, 13 novembre 2023 | salle communautaire de la Maison LeGrand |
| Lundi, 11 décembre 2023 | Centre multifonctionnel de Gascons |

Donné à Port-Daniel-Gascons, ce 13^{ème} jour de décembre 2022

Yan Ritchie, greffier-trésorier